

SÉANCE DU MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Katia Lehmann (PS), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire général du Parlement a.i.

Excusés :

Philippe Bassin (VERT-E-S), Géraldine Beuchat (PCSI), Alain Beuret (Vert'lib), Pierre-André Comte (PS), Ivan Godat (VERT-E-S), Vincent Hennin (PCSI), Christophe Schaffter (CS-POP), Bernard Studer (PDC) et Stéphane Theurillat (PDC)

Suppléants :

Christelle Baconat (VERT-E-S), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Raoul Jaeggi (Vert'lib), Pauline Christ Hostettler (PS), Hanno Schmid (VERT-E-S), Sophie Guenot (PCSI), Tania Schindelholz (CS-POP), Magali Voillat (PDC) et Lionel Maitre (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés)

1. Communications**2. Questions orales**

- Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S) : Traitement du postulat no 1306a relatif à la gratuité des transports publics (satisfaite)
- Vincent Eggenschwiler (PCSI) : Rappel tardif sur les exigences de présentation des comptes communaux selon les règles MCH2 (satisfait)
- Yves Gigon (UDC) : Participation du canton du Jura à l'exposition nationale Svizra27 (satisfait)
- Anne Froidevaux (PDC) : Production régionale d'énergie renouvelable (satisfaite)
- Patrick Cerf (PS) : Taux d'échec à la troisième tentative des examens de français à la HEP-BEJUNE (satisfait)
- Pauline Godat (VERT-E-S) : Actions de l'Etat contre les actes de braconnage du lynx (partiellement satisfaite)
- Raoul Jaeggi (Vert'lib) : Acquisition de véhicules électriques par l'Etat (satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Devoir de réserve des agents de police et participation à des manifestations (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Mandat de CarPostal à des entrepreneurs privés n'appliquant pas la CCT (partiellement satisfait)
- Rémy Meury (CS-POP) : Engagements financiers du canton du Jura pour l'exposition nationale Svizra 27 (satisfait)
- Quentin Haas (PCSI) : Violences à l'égard du personnel soignant en institution psychiatrique (satisfait)
- Amélie Brahier (PDC) : Arrêt des tests salivaires dans les écoles (partiellement satisfaite)

3. Election du-de la secrétaire général-e du Parlement

Résultat du scrutin (premier tour) :

- Bulletins délivrés :	60
- Bulletins rentrés :	60
- Bulletins valables :	60
- Majorité absolue :	31

M. Fabien Kohler est élu par 33 voix; M. Raphaël Chalverat obtient 26 voix et M. Noé Gête 1 voix.

4. Promesse solennelle du nouveau ou de la nouvelle secrétaire général-e du Parlement

M. Fabien Kohler fait la promesse solennelle.

Présidence du Gouvernement

5. Arrêté portant octroi d'un crédit d'engagement pour le financement d'un contrat de prestations entre la République et Canton du Jura et la Fédération interjurassienne de coopération et développement (FICD) pour les années 2021 et 2022

(Ce point est renvoyé à la prochaine séance.)

6. Rapport 2020 sur les affaires extérieures

Le rapport est discuté.

7. Question écrite no 3409

Motion n°435 du 22 septembre 1993 (!) : QUAND le Gouvernement sera-t-il disposé à la réaliser ?

Alain Schweingruber (PLR)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des finances

8. Traitement de l'initiative populaire « Les plaques moins chères » :

a) Arrêté relatif au traitement au fond de l'initiative populaire cantonale « Les plaques moins chères »

Préambule de l'arrêté, articles 1er, 2 et 3

Majorité de la commission et Gouvernement

vu les articles 90a, alinéa 1, lettre c, et 91 de la loi sur les droits politiques,

Minorité de la commission

vu les articles 90a, alinéa 1, lettre c, et 91 de la loi sur les droits politiques,

Majorité de la commission et Gouvernement

Article premier Il est décidé de donner suite à l'initiative.

Art. 2 Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Minorité de la commission

Article premier Il est décidé de ne pas donner suite à l'initiative.

Art. 2 Sous réserve de son retrait conformément à l'article 91 de la loi sur les droits politiques, l'initiative doit être soumise au peuple.

Art. 3 Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Au vote, la proposition de la minorité de la commission est acceptée par 30 voix contre 27 pour la proposition de la majorité de la commission et du Gouvernement.

Le titre et le préambule de l'arrêté sont acceptés sans discussion.

Au vote final, l'arrêté est accepté par 36 voix contre 15.

b) Modification de la loi sur la circulation routière et l'imposition des véhicules routiers (première lecture)

c) Décret sur la taxation des véhicules routiers et des bateaux (première lecture)

Le Parlement ayant décidé de ne pas donner suite à l'initiative, les points b et c n'ont plus à être traités.

9. Arrêté d'approbation du plan financier et de la planification des investissements pour la période 2022-2026

(Ce point est renvoyé à la prochaine séance.)

10. Budget 2022 de la République et Canton du Jura :

a) Arrêté concernant le budget et la quotité de l'impôt pour l'année 2022

b) Arrêté concernant la dérogation au frein à l'endettement

(Ce point est renvoyé à la prochaine séance.)

11. Motion no 1377

**Améliorer le traitement des déclarations fiscales
Patrick Chapuis (PCSI)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1377 est acceptée par 38 voix contre 11.

12. Interpellation no 974

**La boîte de Pandore de la fraude fiscale se trouve-t-elle en Suisse ?
Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

16. Motion no 1374

**Double facturation aux assurances maladies : contrôler dans l'intérêt des assuré-e-s.
Loïc Dobler (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe PDC propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1374a est accepté par 58 députés.

17. Motion no 1378

**Agir pour contrer les inégalités sociales face à la santé.
Fabrice Macquat (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe PCSI propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1378a est rejeté par 29 voix contre 25.

Les procès-verbaux nos 15 et 16 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 11.55 heures.

Delémont, le 25 novembre 2021

La présidente :
Katia Lehmann



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

